

Guy Schmaus
Sénateur honoraire
Conseiller municipal de Clichy
Chevalier de la Légion d'honneur

Clichy, le 26 janvier 2009

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
80, boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY

LR avec AR

Monsieur le Maire,

Le compte-rendu de la commission des services publics locaux transmis au conseil municipal du 16 décembre 2008, appelle des mesures beaucoup plus pertinentes que celles que vous avez prises en vous limitant à laisser le groupe d'avocats Lysias poursuivre avec S.D.C.C. une négociation dont nous ne savons rien.

Le rapport annuel de la S.D.C.C. est en effet une véritable insulte aux clichois ainsi qu'à la requête du tribunal administratif par son opacité, ses contradictions et ses risques pour les contribuables, déjà forts mécontents de n'avoir obtenu aucun résultat malgré 10 ans de documents successifs faisant foi du prix exorbitant de la vapeur fournie à Clichy par la filiale du groupe Suez.

Je cite l'analyse de la direction clicheoise des services techniques sur ce rapport « lecture difficile... absence de clarté sur l'affectation et la comptabilité du personnel, sur l'implication de toutes les sociétés du groupe Suez et des relations qui les lient sur les investissements et travaux GER (Garantie, Entretien, Renouvellement)..... menés, la confusion des différentes sources d'énergie et de leur coût ».

De surcroît, la direction des services techniques a pu « constater que ce réseau n'est pas dans un état acceptable. L'élaboration d'un programme pluriannuel de reprise du réseau n'est pourtant pas abordée dans le rapport annuel de la S.D.C.C. Je cite toujours « environ 6 millions d'euros seraient nécessaires pour remettre en état le réseau ». Dois-je rappeler que ce n'est pas aux clichois de payer ce qui relève du groupe Suez dont les bénéfices se chiffrent en milliards d'euros prélevés sur leurs clients.

Et ce n'est pas sérieux de croire qu'un groupe d'avocats non spécialisé et particulièrement discret puisse conduire cette énorme affaire à bien.

Je vous demande en conséquence :

- 1) de proposer au conseil municipal du 3 février prochain la constitution d'une véritable commission d'enquête pluraliste sur le chauffage urbain.
- 2) d'exiger qu'à l'appui des 4 audits, notamment de celui de juin 2007, une confrontation ait lieu entre la S.D.C.C. et les experts conformément aux souhaits du tribunal administratif.
- 3) que vous-même veniez répondre aux questions de la commission d'enquête.
- 4) que tous les abonnés clichois soient informés et associés à l'action que nous déciderons ensemble.

Le scandale du chauffage urbain de Clichy ne cessera que si les autorités municipales et les abonnés agissent. C'est là mon seul objectif.

Je ne doute pas de votre bienveillance à l'égard de mes critiques et de mes propositions.

En vous en remerciant à l'avance, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Guy Schmaus



Copies aux 4 auditeurs, à tous les conseillers municipaux de Clichy, à la Chambre régionale des comptes, au Tribunal administratif de Paris